

## Le débat sur les sensibilités historiques au Québec : connaissance historique ou projet politique ?

Charles-Philippe Courtois

Volume 64, Number 1, Summer 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006978ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006978ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Courtois, C.-P. (2010). Le débat sur les sensibilités historiques au Québec : connaissance historique ou projet politique ? *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 64(1), 71–82. <https://doi.org/10.7202/1006978ar>

**DÉBAT AUTOUR DE L'ARTICLE DE MARTIN PETITCLERC  
SUR LE PROJET CRITIQUE DE L'HISTOIRE SOCIALE  
ET D'UNE NOUVELLE SENSIBILITÉ HISTORIQUE**

**LE DÉBAT SUR LES SENSIBILITÉS HISTORIQUES AU QUÉBEC:  
CONNAISSANCE HISTORIQUE OU PROJET POLITIQUE?'**

Dans un texte publié dans la section débats de la RHAF de l'été 2009, mon collègue historien Martin Petitclerc s'interroge sur les positions et l'orientation des travaux de la « nouvelle sensibilité historique » dans un plaidoyer pour le renouveau de l'histoire sociale et plus spécifiquement d'une histoire sociale arrimée à un projet « critique ». Ce mot semble être, aux yeux de Petitclerc, synonyme d'une perspective postmoderne ou « radicale », version actualisée de l'idéologie radicale des années 1970 (comme les « Cultural studies » ont ouvert la transition entre les deux). Il défend en effet moins l'histoire sociale « moderniste », qui voit dans une certaine normalité libérale du Québec de jadis un facteur positif, que celle, plus marginale, qui « s'inspirait d'un paradigme critique et puisait dans les traditions marxiste et féministe en insistant sur la primauté des conflits sociaux<sup>2</sup> ».

Comment M. Petitclerc définit-il la nouvelle sensibilité historique ? Essentiellement, pour dénombrer ceux qui y appartiennent, à partir de deux ouvrages collectifs : le premier dirigé par Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec*<sup>3</sup> puis le second par Lucille Beaudry et Marc Chevrier, *Une pensée libérale, critique ou conservatrice?*<sup>4</sup> ; à ces ouvrages, il ajoute les membres du comité de rédaction de *Mens* et Julien Goyette. Sur le plan des idées, il les rattache, comme d'autres observateurs, au conservatisme (nous y reviendrons).

1. L'auteur souhaite remercier ses collègues Marc Imbeault, Martin Pâquet, dont les remarques sur ce débat ont nourri sa propre réflexion ; évidemment, ses propos n'engagent que lui. Au sujet du débat en historiographie, on consultera d'ailleurs : Martin Pâquet, « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 3 (printemps 2007) : 83-102 ; Thierry Nootens, en collaboration avec Jean-Marie Fecteau. « “Les idées mènent le Québec” ? Une nouvelle “sensibilité historique” et ses apories », *Bulletin d'histoire politique*, 12, 1 (automne 2003) : 161-169.

2. Martin Petitclerc : « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 1 (été 2009) : 92.

3. Stéphane Kelly, dir., *Les idées mènent le Québec* (Québec, Les Presses de l'Université Laval), 2003.

4. Lucille Beaudry et Marc Chevrier, *Une pensée libérale, critique ou conservatrice?* (Québec, Presses de l'université Laval, 2007).

N'ayant participé ni au premier ni au second de ces collectifs, non plus qu'aux colloques qui les avaient préparés, je me dois de préciser que je n'ai pas l'intention de participer à la discussion à laquelle invite le texte de Petitclerc en tant que représentant de ce groupe mal défini. Du reste, nonobstant des liens interpersonnels ainsi que des objets en commun avec certains des contributeurs, je n'inscris pas mes propres travaux dans une telle optique – celle énoncée dans la présentation de S. Kelly dans *Les idées mènent le Québec*. Kelly définit la démarche du groupe ainsi : un « effort de réinterprétation systématique du passé récent » qui, primo, réaffirme « l'influence des idées, de la politique et de la religion » et secundo, « contre la lecture moderniste [la génération de Fernand Dumont] et révisionniste [celle de Paul-André Linteau] elle prétend que la marche modernisatrice a introduit de sérieux problèmes, aussi graves que ceux qui affectaient la société québécoise il y a cinquante ans »<sup>5</sup>.

Je crois bien sûr en l'importance de l'influence des idées, du politique et du religieux en histoire et en histoire du Québec, mais ma démarche n'est pas arrimée de la sorte avec une critique de la société issue de la Révolution tranquille. Il me semble simplement qu'à trop les négliger au profit des « structures » socio-économiques on ferait erreur – et cela ne signifie pas que les facteurs socio-économiques me semblent négligeables. Je crois au contraire qu'il faut étudier les deux. Il peut paraître difficile de trancher si l'on veut déterminer un facteur primordial. Ce serait peut-être une fausse alternative.

Malgré mon estime et mon grand intérêt pour les travaux de l'école des Annales, il m'a toujours paru que la célèbre métaphore marine brossée par Fernand Braudel<sup>6</sup>, reléguant le politique aux rang des vaguelettes qui agitent la surface de l'eau, alors que les courants de fond en déterminent le cours sur le long terme comme les structures l'histoire sur la longue durée, ressemblait à un acte de déni devant le cataclysme de la Seconde Guerre mondiale qui venait de se produire. En tout cas, elle n'offrait aucun moyen de saisir cet événement cardinal ni ses répercussions... sur le long terme. Les structures avaient été trop négligées auparavant ; le fait de minimiser ainsi le politique, les « conjonctures », n'était en revanche pas davantage justifié. Du reste, l'histoire sociale a largement été mise à contribution par l'histoire intellectuelle et politique renouvelée dont l'activité est fort dynamique en France depuis une trentaine d'années déjà,

5. S. Kelly, « Introduction », *op. cit.*, 4.

6. Dans la préface à la 1<sup>re</sup> édition de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, en 1949.

tandis que l'école des Annales elle-même accordait une place importante à l'étude des mentalités qui a eu peu d'équivalents ici au sein des différentes tendances de l'histoire sociale.

C'est donc d'une autre façon que j'aborderai ce débat : non pas comme partie prenante du débat entre deux camps historiographiques, soit les hérauts de la nouvelle sensibilité et ceux qui voudraient se rallier à l'histoire sociale comme l'entend Martin Petitclerc, mais à titre d'historien québécois et surtout de l'objet Québec, Canada français et Amérique française qui est concerné par ces questions.

La contribution de Martin Petitclerc invite les québécois ou canadiens à réfléchir aux enjeux des récents développements historiographiques. Petitclerc les invite également à l'engagement. Je crois que les prises de position, dans notre milieu, sont à encourager. Cependant sa manière de poser le débat m'apparaît soulever plusieurs problèmes sérieux. Je diviserai mes remarques en trois points qui me semblent problématiques.

#### **LA PLACE INSTITUTIONNELLE OCCUPÉE PAR LES DIFFÉRENTS CHAMPS DE LA DISCIPLINE HISTORIQUE: QUELLE CRISE DE L'HISTOIRE SOCIALE?**

Le premier concerne l'état de la situation qui, aux yeux de Petitclerc, justifie son appel : il semble alarmé. Peut-on parler de « crise » de l'histoire sociale comme il le fait ?

Le sentiment d'une crise de l'histoire sociale est probablement amplifié par le fait que, depuis une dizaine d'années, aucun historien n'a senti le besoin de défendre le projet d'une histoire sociale au Québec, alors que les manifestes se sont succédé pour défendre l'histoire des idées, de la religion ou du politique. Ce vide historiographique a contribué à l'émergence d'une critique radicale qui a, depuis quelques années, plus ou moins rejeté en bloc l'histoire sociale<sup>7</sup>.

Premièrement, on conviendra que l'absence de manifeste ne constitue pas un vide historiographique ; par exemple, les sommes emblématiques de Linteau, Durocher et Robert et de Young et Dickinson qui défendent l'histoire sociale explicitement dans leurs présentations sont fréquemment rééditées ou réimprimées et continuent, de ce fait, d'œuvrer à l'illustration et à la défense de l'histoire sociale<sup>8</sup>. Cela peut-il expliquer que les praticiens

7. M. Petitclerc, « Notre maître le passé?... », *loc. cit.*, 85.

8. Paul-André Linteau, René Durocher, Robert, dir., *Histoire du Québec contemporain* (Montréal, Boréal) 1989, et John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec* (Québec, Septentrion), 2009.

de cette histoire n'aient point ressenti le besoin de réitérer un plaidoyer explicite en ce sens ?

De plus, la situation institutionnelle réservée aux divers champs en histoire du Québec ne le justifie pas, malgré quelques manifestes critiques. En contrepartie, assiste-t-on à un triomphe institutionnel de la « nouvelle sensibilité » qui justifierait les craintes de Petitclerc ? Pour le coup, soyons matérialiste, faisons le décompte des postes obtenus par les signataires qu'on peut associer à la mouvance. Gérard Bouchard est tout de même à part : même s'il contribue au premier collectif « incriminé », il n'appartient pas à la « nouvelle sensibilité ». On notera que plusieurs des contributeurs sont titulaires de postes universitaires (ou collégiaux) dans d'autres disciplines (sociologie, science politique, théologie principalement). Mais en histoire ? *Aucun* des contributeurs aux deux collectifs cités, non plus que de l'ensemble des historiens cités par Petitclerc, n'est membre d'un des plus gros départements d'histoire francophones du Québec (Montréal, Laval, UQAM, UQTR ou Sherbrooke)<sup>9</sup>. Par contre, parmi les professeurs titulaires dans ces départements, jeunes comme moins jeunes, nombreux sont ceux qui pratiquent une histoire sociale. Je ne citerai ici que les activités du CIEQ et les nombreuses productions des professeurs et autres chercheurs qui y sont rattachés, où l'histoire sociale occupe une place de choix, prépondérante même (et il ne faut pas voir en cet énoncé une critique des activités du CIEQ, dont je suis membre). Beaucoup de postes sont définis en fonction de césures socio-économiques plutôt que politiques, comme Québec préindustriel et Québec industriel. On ne peut aucunement parler d'un champ de l'histoire du Québec en crise ni sur le plan institutionnel ni sur le plan des travaux.

Bref, je crois que le postulat de Martin Petitclerc, voulant que l'histoire sociale soit menacée, « en crise », alors que s'affirme une « nouvelle sensibilité » qui revalorise l'autonomie des idées et la tradition n'est guère fondé. Or, il part de ce constat pour en appeler à une polarisation et à une prise de position qui n'est pas seulement pour l'histoire sociale, mais aussi contre la « nouvelle sensibilité », les objets qu'elle valorise et le rapport au passé qui est défendu par plusieurs des contributeurs aux deux collectifs cités (quoique leur pensée ne soit aucunement uniforme).

9. La seule exception que je puisse noter à cette règle – la relative marginalité institutionnelle, en histoire, des tenants de la « nouvelle sensibilité » par rapport aux grands départements d'histoire – renverrait à certains historiens associés à la direction de la revue *Mens* et qui sont professeurs au département d'histoire de l'Université d'Ottawa (mais ils n'ont pas participé aux deux recueils retenus par Martin Petitclerc). Et Julien Goyette est professeur à l'UQAR.

## L'ASSOCIATION ENTRE UN CHAMP DU SAVOIR ET UNE IDÉOLOGIE POLITIQUE

Ce qui nous amène à notre seconde difficulté : s'agit-il d'une question historique ou d'une question politique ? Martin Petitclerc veut-il prendre position en faveur de la santé de la recherche historique ou intimer aux historiens de prendre une position politique univoque, à la fois pour une critique révolutionnaire et contre l'expression de conceptions politiques qui lui déplaisent ?

Quelle place est faite à la recherche de la vérité historique dans ce débat ? En effet, Petitclerc, à mon avis, omet de faire la distinction entre l'objet historique, celui qui relève d'une spécialité donnée (histoire sociale, politique, culturelle, etc.), et les positions idéologiques. Peut-on lier une spécialité à un type spécifique d'engagement qui lui serait obligatoirement associé, comme Petitclerc le fait et nous enjoint de le faire ?

Petitclerc affirme en effet que « cet article doit aussi être perçu comme un appel à la refondation d'une histoire sociale qui, après s'en être quelque peu éloignée, renouerait avec un projet critique centré sur le problème du changement social ». Il déplore que l'histoire sociale se fasse de façon éclatée sans nécessairement répondre à un projet commun et des questions communes. Mais ce projet et ces questions sont définis par lui de façon purement idéologique :

Ce projet est fondé sur l'analyse des différentes formes d'inégalités et de conflits qui traversent les rapports sociaux et, évidemment, de leur impact considérable sur le devenir d'une société. Ce projet est intimement lié à une volonté d'émancipation à l'égard des institutions héritées du passé, institutions dans lesquelles s'étaient cristallisés les inégalités et les conflits, ce qui légitimait en retour un projet historiographique enraciné dans les questions du présent et les enjeux de l'avenir<sup>10</sup>.

Loin de contester le droit à un universitaire de faire, en tant qu'intellectuel, le plaidoyer pour une conception du monde qui lui est chère – et on devine dans ces propos de Petitclerc une forme de gauchisme postmoderne, si je ne m'abuse – je crois important de distinguer cette préférence de l'analyse historique. Tel autre historien et intellectuel pourra refuser cette lecture des inégalités à travers l'histoire et croire, au contraire, que plusieurs de nos institutions contribuent au mieux-être de nos concitoyens. Mais cela est un autre débat. Les conclusions auxquelles on arrive comme chercheur peuvent certes nourrir nos engagements ; ce qui pose

10. M. Petitclerc, *loc. cit.*, 87.

problème dans la défense d'un champ du savoir historique est que Petitclerc imbrique ici deux choses qui doivent en bonne analyse se distinguer.

La « volonté d'émancipation à l'égard des institutions héritées du passé » est une opinion politique qu'on a le droit de défendre mais que tous ne sont pas obligés de partager, tandis que la pertinence de l'histoire sociale doit se définir en termes de connaissance. Défini ainsi, l'appel de Petitclerc n'est plus un programme historiographique, mais un programme politique. L'histoire sociale menée par différents chercheurs doit pouvoir arriver à différentes conclusions, y compris quant à la valeur de telle ou telle institution et à l'explication des inégalités. Non seulement leurs analyses peuvent en réalité aboutir à d'autres conclusions, mais leur objet lui-même doit être plus vaste, infiniment plus vaste. Songeons aux travaux des Max Weber, Norbert Elias, Marc Bloch ou Ernest Labrousse : l'histoire sociale offre beaucoup plus que la fenêtre étroite dans laquelle Petitclerc voudrait l'enserrer. C'est vrai également de sa propre belle contribution à notre historiographie<sup>11</sup>. Ce qui devrait nous intéresser dans ce débat est ce que l'histoire sociale nous aide à comprendre. Autrement dit : en quoi ses tenants l'estiment-ils nécessaire pour comprendre l'histoire du Québec et son présent ?

L'histoire sociale n'est pas à lier de la sorte à une cause, en l'occurrence celle de la pensée critique radicale de gauche que Petitclerc associe à l'ouverture sur l'avenir. Faudrait-il être conservateur pour faire de l'histoire intellectuelle ? En effet, Petitclerc tend à associer dans son ensemble ce champ, qu'il préfère nommer « l'histoire des idées » (peut-être parce que pour plusieurs ce terme a une connotation surannée), au conservatisme et la référence au titre groulxiste *Notre maître le passé* se voudrait dépréciative. Petitclerc associe la nouvelle sensibilité au conservatisme, et même spécifiquement aux « préoccupations sociales conservatrices de Pierre Trépanier<sup>12</sup> ». Cette double qualification me paraît hâtive et discutable<sup>13</sup>.

Le conservatisme, comme concept, pose quelques problèmes ici. Le conservatisme culturel, par exemple, n'est pas l'apanage de la droite. Au contraire, des gens que l'on peut classer à droite seront farouchement contre, tout comme des gens qu'on peut classer à gauche se défieront des

11. Martin Petitclerc, « *Nous protégeons l'infortune* ». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec* (Montréal, VLB « Études québécoises », 2007), 278 p.

12. M. Petitclerc, « Notre maître le passé ? ... », *loc. cit.*, 101.

13. Frédéric Boily le fait également dans *Le conservatisme au Québec* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010).

courants contre-culturels et postmodernes. Autrement dit, on peut toujours être le conservateur de quelqu'un. Je relève de surcroît que la position défendue par S. Kelly, tenant du républicanisme classique, se veut distincte de la droite et de la gauche (qu'il définit comme les camps de la croissance économique et de la justice distributive). Il propose « seulement de les reléguer au second plan et de replacer le politique au cœur de la vie de toutes les classes de la société<sup>14</sup>. » Il prévaut en fait une diversité idéologique parmi ceux qui se réclament de la nouvelle sensibilité.

Lorsque Louis Rousseau et Martin Meunier plaident pour de nouvelles perspectives sur le catholicisme en histoire du Québec dans *Les idées mènent le Québec*, par exemple, ne le font-ils pas nonobstant des préférences idéologiques bien distinctes<sup>15</sup>? De même, pour prendre un autre exemple, si un Jean-Philippe Warren est à associer à la droite, il ne me semble pas l'avoir démontré dans *Ils voulaient changer le monde*. On ne pourra pas dire, en revanche, qu'il n'a pas tâché dans ce cas, autant que pour la tradition sociologique québécoise<sup>16</sup>, d'appliquer une maxime défendue par la nouvelle sensibilité, soit l'approche compréhensive en histoire, qui propose de tenter de comprendre les motivations des acteurs du passé qu'on étudie.

J'ajouterai que cette approche compréhensive me semble intéressante du point de vue de la connaissance parce qu'elle a des chances de nous faire mieux comprendre le passé. Elle n'obligera pas l'analyste à éliminer ses propres opinions sur un passé, des actions, des valeurs qui y eurent cours mais elle lui permettra, chose salutaire, d'éviter que ces jugements ne deviennent un voile qui empêche de connaître, comprendre et expliquer le passé. Ces trois opérations complétées, le chercheur sera alors libre d'émettre un jugement qui aura des chances d'être plus intéressant que celui plaqué d'avance. L'essentiel est qu'il aura apporté une contribution qui permettra à la recherche d'avancer, c'est-à-dire qu'il permettra à d'autres de connaître, comprendre et expliquer le passé et de formuler leur propre jugement à son sujet.

14. Stéphane Kelly, « Initiation à la société thérapeutique », dans *Les idées mènent le Québec* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003) : 195.

15. Louis Rousseau, « Construire l'objet religieux pour le regard actuel » dans S. Kelly, dir., *Les idées...*, op. cit., 53-65 et E.-Martin Meunier, « Une nouvelle sensibilité pour les « Enfants du Concile »? », dans *ibid.*, 93-106.

16. Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec* (Montréal, VLB, 2007); *L'engagement sociologique: la tradition sociologique du Québec francophone, 1886-1955* (Montréal, Boréal, 2003).



La recherche et l'enseignement d'une part, dont le but est de connaître, comprendre et expliquer, et d'autre part l'engagement, sont à distinguer. La séparation n'est pas hermétique, il y aura tout naturellement des liens entre les deux activités, ne serait-ce qu'en termes d'intérêts et de choix de thématiques de recherche ou d'enseignement mais il est pertinent, il m'apparaît même nécessaire, de faire la distinction pour respecter la quête d'objectivité.

Rappelons ce passage d'une belle conférence de Max Weber, sur «Le métier et la vocation de savant» : «On dit, et j'y souscris, que la politique n'a pas sa place dans la salle de cours d'une université.» Max Weber fut lui-même un intellectuel engagé. Il plaidait néanmoins pour une saine distinction entre la démarche scientifique et l'engagement, spécialement pour le professeur en classe. Le professeur doit essayer «de pousser son analyse jusqu'au moment où l'auditeur sera lui-même en mesure de trouver le point à partir duquel il pourra prendre position en fonction de ses propres idéaux fondamentaux. Mais le véritable professeur se gardera bien d'imposer à son auditoire, du haut de la chaire, une quelconque prise de position [...]». Il doit chercher à être aussi utile au catholique croyant qu'au franc-maçon, ajoute Weber<sup>17</sup>.

Certes, il y a lieu de distinguer le discours du professeur et celui du chercheur : il est à-propos que nous exprimions nos conclusions dans une étude, ce qui implique *nolens volens* une forme de prise de position. Le chercheur tente de convaincre ses pairs en empruntant la voie de la démonstration méthodique. Citons Carlo Ginzburg : «Les investissements d'ordre personnel, idéologique, politique ou religieux existent toujours, et je ne pense pas – d'ailleurs cela ne réussit jamais – qu'il faille les nier. Mais il faut en être conscient et les contrôler rigoureusement, de façon à ce qu'ils ne conduisent pas à éliminer des données qui contrediraient les présupposés initiaux<sup>18</sup>.»

Nous pouvons en outre nous fonder sur des recherches publiées pour défendre tant une interprétation qu'une conception du passé et du présent. Cependant, bien que la différence entre enseignement et recherche sur ce plan soit importante, il convient de rappeler qu'avec un programme de recherche défini comme Petitclerc le propose, «intimement lié à une

17. Max Weber, «Le métier et la vocation de savant», dans *Le savant et le politique*, 1919, pp. 18-19 de la version numérisée sur le site des classiques des sciences sociales de l'UQAC.

18. Carlo Ginzburg s'exprime dans une entrevue au quotidien *Libération* du 9 octobre 1997 à l'occasion de la parution de la traduction française de *Le juge et l'historien*, texte reproduit sur le site de la maison d'édition Verdier : [www.editions-verdier.fr/v3/oeuvre-jugehisto.html](http://www.editions-verdier.fr/v3/oeuvre-jugehisto.html).

volonté d'émancipation à l'égard des institutions héritées du passé», les conclusions sont tirées d'avance, ce qui est contraire au principe élémentaire de la recherche. Tous les praticiens de l'histoire sociale, ou de l'histoire du Québec, n'ont pas à partager cette conception du monde; il se peut qu'ils estiment que leurs travaux démontrent autre chose et il faudra en juger à la preuve.

Il est d'ailleurs curieux de prétendre que seule la conception de notre histoire défendue par Petitclerc permet un avenir: elle oriente vers un avenir spécifique. Il est évident que d'autres conceptions du monde, y compris des conceptions conservatrices, ont l'avenir en vue, et prétendent que les idées qu'elles incarnent en favoriseraient un meilleur... Encore une fois, ce débat est politique. Plusieurs conceptions du passé québécois vont naturellement s'affronter. Elles ne seront pas indissociables de préférences idéologiques. Il est louable que Petitclerc annonce les siennes. Cependant, sur le plan historiographique, la défense de ces conceptions doit se faire sur le strict plan de la démonstration historique qui, en tant que telle, doit être distinguée du débat d'idées politiques.

On peut débattre du poids respectif des idées ou des structures économiques dans le cours de l'histoire du Québec, par exemple pour expliquer un événement majeur comme la Révolution tranquille ou une révolution socioculturelle comme la transformation de la place des femmes dans notre société au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Non seulement cette démonstration doit-elle se faire par une argumentation historique, mais il serait fautif de croire que le défenseur de l'explication idéologique sera nécessairement «conservateur» et le tenant de l'explication matérialiste nécessairement «progressiste». Il convient de se méfier du syndrome Lyssenko aux grands jours des attaques contre la science «réactionnaire et idéaliste» en défense de la vraie science matérialiste... Il serait en outre totalement déplacé de confondre ce débat historique avec une lutte entre les causes politiques du conservatisme et du progressisme. Dans une telle éventualité, on évacuerait l'objectivité nécessaire à la méthode historique.

#### **PLURALISME OU DOGMATISME?**

Quelle place, enfin, est faite à une saine diversité des perspectives et des opinions, tant pour l'historiographie que pour les débats d'idées qui intéressent Petitclerc? Il soutient qu'affirmer «que les idées mènent le Québec n'est pas sans risque pour la pratique historique», en s'appuyant sur une défense, par Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme, de l'autonomie des idées, mettant en garde contre le fait «d'envisager la

«liberté [...] comme une caractéristique de la nature humaine»<sup>19</sup>. La conception de la liberté change certainement selon les lieux et les époques, mais cette présupposition pourrait néanmoins passer pour valable. Si Petitclerc en juge autrement, libre à lui de nous exposer pourquoi, mais le procédé employé vise plutôt à exclure ce point de vue, traité de dangereux, qu'à convaincre.

Petitclerc postule que la nouvelle sensibilité, en clamant que «les idées mènent le Québec», effectue un «aveu d'impuissance» et préconise en réaction un renouveau de l'histoire sociale critique pour faire «le pari de l'avenir» qui autrement serait bouché<sup>20</sup>. Or, prétendre que ceux qui affirment que les idées ont un rôle déterminant font un aveu d'impuissance pose ici un problème de logique. On aimerait bien savoir sur quoi Petitclerc se fonde pour avancer pareille thèse. Lui-même ne défend-il pas des idées et un engagement idéologique? Mais alors quelle est la pertinence d'une telle action? Veut-il nous convaincre de changer le capitalisme (comme il le suggère<sup>21</sup>) ou que nous attendions que les structures changent? Cela paraît en somme absurde, alors que lui-même plaide en faveur d'une prise de position idéologique et contre un certain rapport au passé, tout rapport qui ne serait pas critique de l'héritage québécois, et contre les idées conservatrices.

Au sujet du marxisme, Petitclerc accuse les tenants de la nouvelle sensibilité d'en exagérer et la portée et les méfaits dans les milieux académiques: «Le directeur de la publication, Stéphane Kelly, sortait à plus d'une reprise l'épouvantail d'une extrême-gauche – et parfois même «totalitaire» – dont on suppose qu'elle avait eu peu d'impacts sur cette génération d'intellectuels<sup>22</sup>.» D'abord, cet argument du «vécu» n'entre-t-il pas en contradiction avec son projet «critique» du passé et des institutions? Petitclerc mentionne notamment que l'histoire sociale «a été, globalement, une terre fertile pour critiquer le sexisme d'une "intentionnalité nationale" qui fut particulièrement lourde à porter pour la moitié de la population québécoise<sup>23</sup>». Il ajoute que «la nouvelle sensibilité, préoccupée par la déférence pour les anciens et l'autonomie des idées, risque d'avoir peu de choses à dire sur l'expérience de ces femmes à qui on n'avait

19. M. Petitclerc, «Notre maître le passé? ...», *loc. cit.*, 110 et 111.

20. «Plutôt que l'aveu d'impuissance que constitue l'affirmation du rôle déterminant des idées, ne doit-on pas défendre le projet d'une histoire critique qui constitue la meilleure arme contre le fatalisme qui mine la conscience historique de notre époque?», M. Petitclerc, *ibid.*, 113.

21. *Ibid.*, 87 note 12.

22. *Ibid.*, 103.

23. *Ibid.*, 112.

pas accordé le “privilège” d’avoir des idées autonomes. Peut-être réussira-t-on [...] à reconstituer le riche univers de sens qui a permis de justifier cette exploitation<sup>24</sup>. » Outre le fait que l’argument du « vécu » soulevé par Petitclerc invaliderait la question, l’affirmation en soulève une de fond : a-t-il jamais été démontré que le sexisme ou la maternité, puisque c’est de cela qu’il s’agit, 1. furent plus durs à subir par les femmes canadiennes-françaises que par celles du Canada anglais ou des États-Unis ou d’ailleurs en Occident, et 2. que c’était pour des raisons d’ordre culturel qui incomberaient au nationalisme canadien-français ?

Ensuite, s’il faut critiquer le passé québécois et les institutions historiques du Québec à cause des inégalités et des exploitations qui y ont eu cours, voire sur lesquelles seraient fondées ces institutions, que dire alors du passé marxiste du XX<sup>e</sup> siècle, y compris celui des intellectuels, québécois et occidentaux ? Sans parler du communisme réel, « à visage inhumain »... Stéphane Courtois nous a aidés à reconstituer le « riche univers de sens » qui a permis les plus grands massacres de toute l’histoire de l’humanité (Petitclerc répugne apparemment qu’on accole l’adjectif totalitaire à l’extrême-gauche). Au sujet du milieu universitaire québécois, Serge Bouchard confie dans un récent essai que, après une entrevue pour un poste en sociologie à l’UQAM au milieu des années 1980, sa candidature fut refusée « sous le fabuleux prétexte que les résultats de mon entrevue révélaient des orientations idéologiques incompatibles avec celles du département. Il est vrai que je n’étais pas marxiste. D’ailleurs, la conjuration marxiste avait noyauté les sciences humaines dans les cégeps<sup>25</sup>... » où il ne put davantage être embauché. Y en a-t-il pour regretter cette époque ?

Pourtant Petitclerc somme pratiquement les historiens de réagir contre les positions défendues par Mathieu Bock-Côté dans *La dénationalisation tranquille*<sup>26</sup>. Comme la Sorbonne de l’Ancien Régime, faudrait-il donc en appeler des universitaires contemporains pour qu’ils jettent l’anathème et mettent symboliquement des livres à l’Index ? Au total, on a le sentiment que le conservatisme ne devrait pas avoir droit de cité dans les débats de la Cité. Cette impression désagréable se confirme lorsqu’on consulte

24. *Ibid.*, 112-113.

25. Serge Bouchard, « L’itinéraire d’un enfant gâté par la malchance », *L’Inconvénient* n° 38 (août 2009) : 118.

26. M. Petitclerc, « Notre maître le passé ? ... », *loc. cit.* : 108-109 : « Il est encore plus troublant que, dans ce débat sur la mémoire canadienne-française, on ait eu très peu à dire sur les thèses populistes d’un Mathieu Bock-Côté ».

le programme du colloque « La Réaction tranquille » qui a eu lieu à l'UQAM le 18 mars et où Martin Petitclerc a présenté une communication qui porte le même titre que son texte. L'affiche du colloque est un pictogramme qui signifie « Virage à droite interdit<sup>27</sup> ». Au moment où on prêche la tolérance et « l'ouverture à l'Autre » sur toutes les tribunes, pourquoi paraît-il si difficile à certains (parfois les mêmes) de tolérer dans l'Académie un pluralisme réel dans les débats ?

Au final, s'il est légitime que Petitclerc plaide et pour l'importance de l'histoire sociale et pour un type de pensée politique qu'il nomme critique, je crois qu'il y a lieu de bien départager les deux sur le plan général du savoir même si l'on aura naturellement tendance à faire des liens entre les deux comme individu (et cela est légitime si cela se fait au point d'aboutissement d'une recherche). Son plaidoyer part d'un constat erroné de crise qui sonne une fausse alarme et en déduit une prise de position qui, si elle était suivie, laisserait peu de place à la diversité des approches et des perspectives sur le passé québécois – moins encore qu'actuellement, devrait-on dire, puisque la nouvelle sensibilité, visée par lui, semble de toute manière relativement marginalisée, ainsi que les chercheurs intéressés par ce qu'on appelle l'histoire nationale. Je crois plutôt qu'il y a lieu d'en appeler à une saine pluralité, y compris dans nos départements, dans le domaine des champs de spécialité en histoire du Québec aussi bien que sur le plan du débat d'idées dans la Cité.

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS

*Département des humanités et des sciences sociales  
Collège militaire royal de Saint-Jean*

27. Voir l'affiche sur le site du colloque « La réaction tranquille. La recomposition du conservatisme au Québec » : <http://conservatismeauquebec18mars.wordpress.com/2011/01/21/programme-dactivite/>